



Montesquiou, le 2 juin 2021

## **Lettre ouverte aux candidates et candidats aux élections départementales et régionales**

ABIVIA, Association Bien Vivre en Astarac et Fezensac, vous adresse cette lettre ouverte pour vous interpeller au sujet des problèmes que pose le développement de la méthanisation agricole et agro-industrielle sur le territoire français.

ABIVIA rappelle qu'elle n'est pas contre la méthanisation à l'échelle d'une ferme qui traite ses propres déchets vrais pour produire sa propre énergie.

La contestation monte face aux nombreux projets de méthanisation surgissant partout en France. En Bretagne, Grand Est, Hauts de France et dans de nombreuses régions, dont la nôtre (voir dans le Lot). Les riverains de ces installations, malgré leurs protestations répétées, continuent à être peu entendus et à endurer toutes les nuisances liées à ce type d'activités, sans compter les problèmes environnementaux posés à une échelle bien plus large.

Notre département est maintenant concerné, le projet privé de la Sté Biogazcogne en est un exemple. C'est un budget de 10 millions d'euros, financé pour une partie par des subventions publiques.

L'emplacement retenu sur les communes de Montesquiou et St Arailles, pose déjà un problème. Il est situé dans la vallée de l'Osse et du Lizet, sur le bassin versant de la rivière, en amont de Vic Fezensac, près de plusieurs habitations, d'une zone inondable et d'une zone Natura 2000. Il ne faut pas oublier qu'il sera dans la zone du projet volontariste et ambitieux du Parc Naturel Régional Astarac. Ce dernier veut transmettre aux générations futures un territoire aux hautes qualités humaines, environnementales et paysagères.

Il est également prévu une conduite de gaz surdimensionnée de 14km annonçant déjà une augmentation de ses capacités de production. Cette installation ouvrira la porte à une série de 10 méthaniseurs dans un rayon de 40 km autour d'Auch pour commencer.

Nous entendons les arguments des partisans de la méthanisation, dans le cadre notamment de la mission d'information où 23 sénateurs étudient ce sujet et vont rédiger un rapport sur les enjeux et impacts du développement de cette filière. On y apprend par M. Pointereau (Dir. du pôle environnement de la Sté Solagro), que 9000 méthaniseurs sont prévus en France à l'horizon 2050. La taille moyenne des installations correspondant à un volume de traitement situé entre 20 000 et 50 000 tonnes de matière par an. De plus, selon les chiffres de l'ADEME, à l'horizon 2050, notre département pourrait être doté d'au moins 130 méthaniseurs. En réalité, cela fera 1 méthaniseur tous les 5/6 km sur tout le territoire français. Qui voudra d'une usine à gaz dans son jardin ?

Dans cette course menée pour l'énergie, les dangers sur les sites et sur les zones d'épandages sont avérés et la prudence devrait être de rigueur ainsi que la question de la proximité des habitations. En terme environnemental, la réalité de la valeur agronomique du digestat (déchets issus de la méthanisation) figure parmi les sujets controversés et posent un vrai problème à de nombreux scientifiques. Des spécialistes des sols alarment, suite aux épandages de digestat, sur la disparition de la microfaune et des lombrics dans la précieuse couche d'humus, sans parler de l'apparition de pathogènes ou de plastique...

En arriverions nous à la destruction de cette biodiversité qui nous nourrit au nom de l'écologie ?

Dans un contexte de déficit hydrique et de besoin d'amélioration de la qualité des eaux, il y a un risque de conséquences lourdes dans les domaines environnementaux, sanitaires, socio-économiques et touristiques dans notre département et notre région.

Ces installations contribueront au sacrifice de notre département décrit comme «un océan de nature». À l'heure où nous devons penser avec urgence au monde de demain, quelle est leur place sur un territoire qui se caractérise par un habitat dispersé et attractif par la beauté de ses paysages, la richesse de son patrimoine et la qualité de son bien-vivre ?

Notre agriculture paysanne et nourricière disparaîtra au profit de l'agriculture industrielle. Le bonheur ne sera plus dans le pré.

Nous vous invitons à consulter :

- Les comptes rendus et vidéos des réunions de la mission d'information au Sénat :  
[http://www.senat.fr/commission/missions/la\\_methanisation\\_dans\\_le\\_mix\\_energetique\\_enjeux\\_et\\_impacts.html](http://www.senat.fr/commission/missions/la_methanisation_dans_le_mix_energetique_enjeux_et_impacts.html)
- Le courrier du 18 mai dernier adressé aux 577 députés français par le CNVMCH-CSNM
- Le courrier du 29 mai dernier adressé aux 23 sénateurs de la mission d'information sur la méthanisation par le CNVMCH-CSNM  
<https://www.cnmch.fr/nos-actions>
- La publication de JP JOUANY, vice président de l'association GREFFE « Le biogaz est-il écologique ? »  
<https://groupe-grefe.wixsite.com/groupe-grefe/les-publications->

Si vous voulez aller plus loin, rendez-vous sur les sites du CNVMCH et du groupe GREFFE

<https://www.cnmch.fr/>  
<https://groupe-grefe.wixsite.com/groupe-grefe/les-publications->

Il nous semble essentiel que tout élu ou futur élu se pose la question de sa responsabilité indiscutable envers les habitants, les jeunes, les générations futures et notre environnement.

Face à ces problèmes et à ces dangers pour la population et l'environnement que vous ne pourrez que constater à la lecture de ces documents, nous vous demandons de prendre position et de nous adresser une réponse et un engagement clair face au projet de Biogazcogne que conteste l'Association et, d'une façon plus générale, face à ce type de méthanisation agricole et agro-industrielle dans notre département, et dans notre région.

### **Etes-vous pour ce type de méthanisation, en l'état actuel des connaissances ?**

OUI       NON      Pourquoi ?

### **Etes-vous pour la réalisation du projet de Biogazcogne dans la vallée de l'Osse et du Lizet ?**

OUI       NON      Pourquoi ?

### **Etes-vous prêt à vous engager pour un moratoire sur la méthanisation agricole et agro industrielle dans le Gers et la région Occitanie ?**

OUI       NON      Pourquoi ?

Vos positions, ou absences de position, que nous rendrons publiques, **aideront** nos adhérents, et la population du département à déterminer leurs choix les 20 et 27 juin prochains.

Vos réponses sont attendues à l'adresse de l'association ABIVIA signataire de cette lettre ouverte.

**ABIVIA, Gers**